



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fanandroana

**DECLARATION DE MADAGASCAR A L'EXAMEN DU RAPPORT DU SWAZILAND
POUR LE SECOND CYCLE DE L'EPU
(Mardi 10 mai 2016 de 09h00 à 12h30)**

Monsieur le Président,

La délégation malgache souhaite la bienvenue à la délégation du Swaziland et la félicite pour la brillante présentation de son rapport national.

La délégation malgache note avec satisfaction les progrès réalisés par les autorités du Swaziland depuis le premier cycle d'examen, notamment le renforcement des cadres juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme et le respect des droits économiques, sociaux et culturels de la population par la mise en place de plusieurs programmes de réformes.

Tout en reconnaissant les avancées réalisées par le Swaziland, ma délégation voudrait encourager le pays à poursuivre ses efforts en vue d'accomplir d'autres réformes visant à promouvoir et protéger les droits de l'homme ; elle voudrait à cet effet recommander au Gouvernement swazi de :

1. Adhérer aux traités régionaux et internationaux auxquels il n'est pas encore partie notamment la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le Statut de Rome de la CPI, et d'intégrer dans son droit interne les dispositions de ces instruments ;
2. Adresser une invitation permanente au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.

Enfin, ma délégation exprime ses vœux de plein succès au Gouvernement du Swaziland dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) et dans ses engagements dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Je vous remercie.